



تدبير الوفاء
Wafa Gestion

COMMUNIQUE DE PRESSE

Wafa Gestion porte à la connaissance du public que la note d'information et la fiche signalétique du **FCP CAP SECURICOURT** ont été mises à jour comme suit :

DISPOSITIONS	ANCIENNES	NOUVELLES
Souscripteurs concernés	Grand public, personnes physiques et morales	Institutionnel, tel que précisé au niveau du mandat de gestion.
Etablissement de gestion	GESTFONDS	WAFa GESTION
Commercialisateur	ATTIJARIWAFa BANK	WAFa GESTION
Représentant légal du commissaire aux comptes actuel	NAWFAL AMAR	BAHAA SAAIDI
Objectifs du fonds et buts spécifiques	Gestion prudente d'un portefeuille de valeurs mobilières visant à offrir une appréciation à court terme du capital investi.	L'objectif du FCP est de procurer au porteur de parts une rentabilité alignée avec celle du marché obligataire à moyen et long terme. Les placements sont principalement orientés vers les obligations et autres titres de créances négociables.
Stratégie d'investissement	<p>Le FCP investira son actif à hauteur de 90% minimum, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances.</p> <p>L'investissement en actions, en certificats d'investissement, en droits d'attribution et en titres d'OPCVM « Actions » et « Diversifiés » n'excèdera pas 10% des actifs du FCP tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>L'investissement en titres d'OPCVM n'excèdera pas 10% des actifs du FCP tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p> <p>Enfin, le fonds pourra investir en obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p>	<p>Le FCP investira ses actifs à hauteur de 90% minimum, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances.</p> <p>L'investissement en actions, en certificats d'investissement, en droits d'attribution et en titres d'OPCVM « Actions » et « Diversifiés » n'excèdera pas 10% des actifs du FCP, tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>L'investissement en titres d'OPCVM n'excèdera pas 10% des actifs du FCP tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p>

Univers d'investissement et degré d'exposition aux différents marchés		L'univers d'investissement du FCP CAP SECURICOURT inclut les éléments ci-après : - Bons de Trésor, - Titres garantis par l'Etat marocain, - Actions cotées à la Bourse de Casablanca, certificats d'investissements et droits d'attributions ou de souscriptions, - Titres d'OPCVM, - Titres de FPCT et d'OPCC, - Titres de créances négociables, - Obligations, - Dépôts à terme, Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension.
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne (tous les jours ouvrés).	Hebdomadaire, La valeur liquidative est calculée chaque vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant.
Modalités de diffusion de la VL	Affichage dans les locaux du réseau ATTIJARIWAFI BANK et publication dans la presse économique.	Affichage de la valeur liquidative dans les locaux de Wafa Gestion et publication dans un journal d'annonces légales selon une fréquence hebdomadaire.
Modalités de souscriptions et de rachats	Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Locaux du réseau d'Attijariwafa Bank. Méthode de calcul du prix de souscription : la prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription. Méthode de calcul du prix de rachat : la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour ouvré avant 10h30, dans les locaux du réseau d'Attijariwafa Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.	Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa Gestion. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour, du lundi au jeudi jusqu'à 16h et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du vendredi suivant. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
Commissions de souscriptions	Au maximum 3% HT des montants souscrits.	Les commissions de souscriptions sont nulles.
Commissions de rachats	Au maximum 1,5% HT des montants rachetés.	Les commissions de rachats sont nulles.
Cas d'exonération des commissions de souscriptions et de rachats	Pour les souscriptions effectuées par un porteur de parts qui a présenté simultanément une demande de rachat enregistrée sur la même VL et portant sur le même nombre de parts, le prix de souscription est égal à la VL. Pour les rachats effectués par un porteur de parts qui a présenté simultanément une demande de souscription enregistrée sur la même VL et portant sur le même nombre de parts, le prix de rachat est égal à la VL.	Néant.
Honoraires du commissaire aux comptes	20 000 Dhs	10 000 Dhs
Commission de gestion du compte émission / Maroclear	4 000 Dhs	3 600 Dhs
Code Maroclear	MA0000040487	MA0000042400

Ces modifications ont reçu le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), en date du 13/03/2024, sous la référence **VP24021**.

Conformément à l'article II.2.22 et l'annexe II.2.L de la circulaire de l'AMMC, ces modifications ouvrent aux porteurs de parts, la possibilité de sortie sans frais (exonération de la commission de rachat) pendant une période de trois mois à compter de la date de publication du présent communiqué de presse.

Le règlement de gestion, la note d'information et la fiche signalétique du FCP susmentionné sont mis à la disposition du public, pour consultation, auprès de Wafa Gestion, sise à Casablanca au 416, Rue Mustapha El Maani – Téléphone : 0522 45 38 38, Fax : 0522 22 99 81.